



**HAL**  
open science

# Une autorité en quête d'auteur ? L'(anti-)rhétorique d'exposition chez Bossuet

Anne Régent-Susini

► **To cite this version:**

Anne Régent-Susini. Une autorité en quête d'auteur ? L'(anti-)rhétorique d'exposition chez Bossuet. Bouju, Emmanuel. Littérature et autorité. Exercice, partage, contestation, Presses Universitaires de Rennes, pp.47-57, 2010. hal-01456466

**HAL Id: hal-01456466**

**<https://hal.science/hal-01456466>**

Submitted on 24 Dec 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Une autorité en quête d'auteur ? L'(anti-)rhétorique d'exposition chez Bossuet

Anne REGENT-SUSINI

On connaît l'aveu, mi-malicieux, mi-sincère de Roland Barthes :

« La langue que je savoure, ce n'est pas la langue du temps progressiste [...], mais la langue du temps autoritaire, [...] la prose du XVII<sup>e</sup> siècle : j'ai lu (hélas, sans doute) plus de Bossuet que de Diderot. »<sup>1</sup>

Bossuet, voix du « temps autoritaire » ? A priori, l'expression de Barthes n'a rien pour surprendre : voix de l'orthodoxie catholique classique, théoricien de l'absolutisme louis-quatorzien, Bossuet peut bel et bien apparaître comme l'incarnation du versant le plus autoritaire du XVII<sup>e</sup> siècle. Pour autant, il serait quelque peu simpliste de réduire sa position institutionnelle et discursive à celle d'un simple surplomb : il semble que l'évêque de Meaux se conçoive avant tout comme *évêque*, c'est-à-dire comme voix d'une institution qui lui commande à la fois le surplomb et l'humilité absolue, qui lui impose à la fois une mission de commandement et un devoir d'effacement maximal<sup>2</sup>. Sa parole s'avère donc d'autant plus contrainte, d'autant plus contrôlée et d'autant moins auctoriale que lui-même occupe dans la hiérarchie une place élevée : rêvant d'un discours prophétique, Bossuet se voit ainsi constamment ramené, par son statut institutionnel, à un discours classiquement appuyé sur les *auctoritates*.

Or ce recours *aux* autorités s'avère problématique à un autre titre : outre l'alliance paradoxale s'établissant dans le discours de Bossuet entre une autorité « traditionnelle » et une autorité « charismatique »<sup>3</sup>, un autre champ de tensions s'y dessine entre l'autorité du vrai, l'autorité des faits, l'autorité des *auctoritates* et l'autorité d'auteur. De fait, le recours aux *auctoritates* ne s'y oppose pas seulement à l'immédiateté brûlante du discours prophétique : il semble également faire écran à la simple et souveraine autorité des faits qui s'affirme plus largement dans la controverse religieuse de l'âge classique, en lien avec le rôle nouveau qu'y joue l'histoire religieuse, désormais passée au crible de l'érudition critique. Surtout, chez Bossuet comme chez certains de ses contemporains, au recours aux *auctoritates*

---

<sup>1</sup> Roland BARTHES, « Réponses », « Cours et entretiens, 1971 », dans *Œuvres complètes*, t. 2 (1966-1973), Paris, Seuil, 1994, p. 1320.

<sup>2</sup> Voir notamment les travaux de Michel Foucault sur le sacerdoce (notamment Michel FOUCAULT, *Sécurité, Territoire, Population. Cours au Collège de France (1977-1978)*, éd. François Ewald, Alessandro Fontana et Michel Senellart, Paris, Gallimard/ Seuil/ EHESS, 1994).

<sup>3</sup> Voir Max WEBER, *Economie et Société*, Paris, Plon, 1971.

se voit substitué un autre type d'autorité textuelle : celle de l'énoncé de la vérité dans sa nudité, dans le cadre d'un discours se présentant comme une simple *exposition* du vrai, devant laquelle s'effacent l'auteur tout autant que les autorités.

Pour novatrice qu'elle apparaisse dans le champ rhétorique, une telle pratique discursive, infra-rhétorique et infra-argumentative, s'ancre profondément dans la culture occidentale. Empreint d'un néoplatonisme chrétien revu et corrigé par Augustin, Bossuet considère l'idée vraie comme préexistante à tout raisonnement, l'homme ne devant pour la reconnaître que se tourner pleinement vers elle<sup>4</sup> : dans cette perspective, la démonstration n'est qu'un moyen de remédier à la faiblesse de l'attention ; ce vers quoi elle tend n'est autre, en définitive, que son anéantissement dans la simplicité d'un acte unique de l'entendement : le consentement. Le discours visera dès lors à ce que « chacun puisse trouver dans sa conscience les vérités » assertées<sup>5</sup>, et non à imprimer une vérité extérieure dans l'esprit de l'allocutaire : plus qu'à l'entendement ou au raisonnement, plus qu'à la mobilisation des *auctoritates*, la vérité est associée à une forme de vision intérieure.

Et de fait, c'est le paradigme visuel, ou plus précisément le paradigme lumineux, qui domine, l'erreur et l'hérésie apparaissant aussi évidentes que la vérité est radieuse :

« Ces principes imaginaires, et autres semblables, outre qu'ils peuvent être réfutés par raisonnement, paraissent faux en les comparant seulement avec les principes véritables, parce qu'on voit dans les uns une lumière de vérité qu'on n'apercevra pas dans les autres. »<sup>6</sup>

Autrement dit, la vérité étant « manifeste », l'erreur l'est aussi<sup>7</sup>. C'est ainsi que Bossuet vilipende l'aveuglement littéral auquel s'abandonnent selon lui les « hommes du monde », qui ne se laissent « pas touch[er] par la vérité qui luit clairement dans leur conscience »<sup>8</sup>. Inversement, nimbé de la séduisante lumière du vrai, le discours de vérité est capable, pour peu qu'on ne lui fasse pas obstacle, de s'imposer par lui-même et de triompher par son seul

---

<sup>4</sup> Voir BOSSUET, *Logique du Dauphin*, I, 36, éd. Frédéric Laupies, Paris, Éditions Universitaires, coll. « Les grandes Leçons de philosophie », 1990, p. 45. Les références à cet ouvrage apparaîtront désormais sous la forme *Logique*, livre, chapitre, page.

<sup>5</sup> BOSSUET, *Sermon sur l'ardeur de la pénitence* (1662), dans *Œuvres oratoires*, éd. Charles Urbain et Eugène Levesque, Paris, Desclée de Brouwer, 1911-1926, t. IV, p. 320. Ouvrage désormais désigné par les initiales *O.O.*

<sup>6</sup> BOSSUET, *Logique*, II, 12, p. 105.

<sup>7</sup> Voir par exemple BOSSUET, *Instruction sur la version du Nouveau Testament imprimée à Trévoux*, dans *Œuvres complètes publiées d'après les imprimés et les manuscrits originaux, purgées des interpolations et rendues à leur intégrité*, vol. III, éd. François Lachat, Paris, Louis Vivès, 1862-1866, p. 463 et *Défense de la Tradition et des saints Pères*, dans *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. IV, p. 66. Les *Œuvres complètes* seront désormais désignées par les initiales *O.C.*

<sup>8</sup> BOSSUET, *Sermon sur la Prédication évangélique*, dans *O.O.*, t. IV, p. 187. Tout le sermon décline la métaphore de la lumière du vrai.

rayonnement de la vague pénombre enveloppant, selon l'évêque de Meaux, les discours adverses.

La vérité n'est donc pas seulement visible : elle est évidente et aimable, puisque la lumière constitue une force d'attraction en droit irrésistible – d'où, d'ailleurs, une certaine forme d'hédonisme spirituel, non sans rapport avec la conception janséniste de la « délectation victorieuse ». En témoigne tel passage d'un sermon prononcé devant la Cour :

« Je ne sais si cette parole a eu la grâce de réveiller au dedans de vous cette attention secrète à la vérité qui vous parle au cœur. Je l'espère, je le conjecture. J'ai vu, ce me semble, vos yeux et vos regards attentifs ; je vous ai vus arrêtés et suspendus, avides de la vérité et de la parole de vie. Vous a-t-elle délectés ? vous a-t-elle fait oublier pour un temps les embarras des affaires, les soins pressés de votre maison, la recherche trop ardente des vains divertissements ? Il me le semble, mes Frères, vous étiez doucement occupés de la suavité de la parole. Qu'avez-vous vu ? qu'avez-vous goûté ? quel plaisir secret a touché vos cœurs ? Ce n'est point le son de ma voix qui a été capable de vous délecter. [...] Ce qui vous a nourris, ce qui vous a plu, ce qui vous a délectés, c'est la vue de la vérité. »<sup>9</sup>

Secrétaire et biographe de Bossuet, Ledieu déclare quant à lui :

« son but est d'éclaircir la vérité et de la faire entrer dans tous les esprits en la leur faisant aimer toute belle et toute pure qu'elle est. »<sup>10</sup>

Héritée de l'opposition platonicienne entre les ornements mensongers et la beauté intrinsèque de la vérité, une telle conception confère à la vérité une force persuasive *per se* :

« J'ai toujours eu une certaine persuasion de la force de la vérité quand on l'écoute. »<sup>11</sup>

Cette « force » intrinsèque se voit mentionnée tout au long de l'œuvre de Bossuet, en particulier dans les textes de controverse, qu'ils soient dirigés contre les protestants, contre les quietistes ou contre Richard Simon. En contexte polémique, c'est du reste cette conviction qui fonde, en profondeur, l'usage de l'argument de rétorsion – et aussi bien Bossuet donne-t-il à l'un des paragraphes du *Fragment sur diverses matières de controverse* le titre suivant :

« La force de la vérité a poussé les prétendus réformés, contre leur dessein, à se servir d'expressions qui favorisent la présence réelle. »<sup>12</sup>

---

<sup>9</sup> BOSSUET, *Sermon pour la Toussaint*, dans *O.O.*, t. V, p. 330-331.

<sup>10</sup> François LEDIEU, *Mémoires et Journal sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, t. II, éd. Abbé Guettée, Paris, Didier, 1857, p. 86.

<sup>11</sup> BOSSUET, *Relation sur le quietisme*, II, 1, dans *O.C.*, vol. XX, p. 90.

<sup>12</sup> BOSSUET, « Sur l'Eucharistie », *Fragments sur diverses matières de controverse*, II, 4, dans *O.C.*, vol. XIII, p. 227.

Contrairement à la fausseté, qui ne saurait posséder une énergie propre, et qui à la limite, n'est pas (suivant une conception topique, dans la tradition chrétienne, du faux comme non-être)<sup>13</sup>, le discours de vérité est par excellence : il est, parmi tous les discours, celui qui possède le plus d'être, et par là, celui dont se dégage le plus d'autorité. La vérité n'est donc pas seulement une idée efficace et autoritaire : elle est la seule idée réellement efficace et autoritaire, si bien que l'efficacité elle-même devient, à rebours, le critère de la vérité, en une réinterprétation de la pensée cartésienne de l'évidence<sup>14</sup>. La vérité se caractérisant par sa capacité à s'imposer d'elle-même, l'autorité du Christ peut dès lors, inversement, devenir en elle-même le signe ultime, selon Bossuet, de l'authenticité de sa mission et de la transcendance de sa parole :

« il y avait aussi dans ce qu'il disait un caractère d'autorité, et une efficace qu'on n'avait pas encore vue parmi les hommes. »<sup>15</sup>

Ce n'est pas son autorité propre qui donne force à ses paroles, mais la force de ses paroles qui prouve leur vérité, donc l'autorité de celui qui les prononce : non seulement le vrai est toujours fort, mais la force véritable ne peut qu'être signe de la vérité. Assez curieusement, se révèle donc chez un écrivain considéré d'ordinaire comme l'emblème de l'auteur autoritaire une conception de l'autorité comme ce qui s'attache, non à une personne, non à un auteur, non à un locuteur, mais à un discours – à un discours en tant qu'il dit le vrai.

Le siècle de Bossuet, on l'aura compris, est décidément celui de Descartes et de Spinoza – et la vérité est de fait, pour l'évêque de Meaux, *index sui*. Elle s'affirme, dans le discours comme dans l'histoire, à la manière d'une évidence visuelle qui ne demande, en théorie du moins, qu'à être désignée, *exposée*, sans même avoir besoin de recourir aux artifices rhétoriques. En conséquence, c'est une anti-rhétorique de l'exposition que va mettre au point, dans certaines de ses œuvres de controverse, Bossuet, anti-rhétorique qui trouvera son aboutissement dans le best-seller que fut, en France et à l'étranger, l'*Exposition de la doctrine catholique*, destinée à ouvrir un dialogue mesuré et pacifié avec les protestants et pièce maîtresse, en ce sens, de la « voie de douceur » alors prônée par celui qui est alors évêque de Condom. Il s'agissait d'y exposer la doctrine catholique, de la manière la plus précise et la

---

<sup>13</sup> Voir le chapitre de la *Logique* significativement intitulé « Le néant n'est pas entendu, et n'a point d'idée » (*Logique*, I, 14, p. 28).

<sup>14</sup> Voir Christine NOILLE, *Les univers de la diction. De la figure au style : analyse de la rhétorique classique*, thèse de doctorat dactyl., Université Paris IV, 1994, p. 516-517.

<sup>15</sup> BOSSUET, *Méditations sur l'Évangile*, éd. Mathurin Dréano, Paris, Vrin, 1966, p. 137 ; voir aussi *ibid.*, p. 111. Ouvrage désormais désigné sous le titre *Méditations*.

plus objective possible, sans s'engager dans des arguties philologiques et théologiques, et sans verser dans la violence des attaques *ad personam*, autrement dit sans renforcer l'autorité du discours par le recours aux *auctoritates* ni chercher à saper l'autorité de l'adversaire. La démarche qui sous-tendait l'ouvrage trouvait son fondement dans la conviction, nullement propre à Bossuet, qu'il y avait en quelque sorte malentendu, que les protestants n'avaient pas une idée exacte du catholicisme, qu'il s'étaient laissés abuser par leurs pasteurs, contre l'influence pernicieuse desquels la première arme demeurerait la simple présentation de la doctrine tenue pour vraie, dont la force lumineuse devait d'elle-même emporter l'adhésion<sup>16</sup>. Dès la première moitié du siècle, en réponse à ce qu'ils tenaient pour une caricature de leur doctrine par les pasteurs réformés, plusieurs polémistes catholiques s'étaient ainsi employés à présenter eux-mêmes les dogmes romains<sup>17</sup>. De même, Bossuet, devenu par ses œuvres oratoires un parangon de rhétorique, choisissait ainsi d'opter pour un discours dépouillé, dont le locuteur et les *auctoritates* s'effacent devant la doctrine déployée.

Plus encore que de *démontrer*, il s'agit donc plus simplement de *montrer*, le vrai devant s'imposer de lui-même, à condition d'être correctement présenté : en droit, la rhétorique est donc superflue, comme est superflue et même nocive la présence affichée du locuteur. Au fondement de la parole autoritaire telle que la conçoit Bossuet réside donc la puissante tentation d'une parole non éloquente, renonçant à la démonstration comme aux figures, et se bornant à dire ce qui, pour lui, est le vrai, sans faire appel ni à la raison raisonnante, ni aux émotions et affects. Dès lors, l'autorité du vrai doit, en théorie du moins, informer un discours anti-rhétorique, caractérisé par sa clarté, sa simplicité, son naturel et sa brièveté, qualités certes souvent associées à l'esthétique dite classique, mais qui prennent dans cette perspective un relief nouveau.

Cet optimisme ontologique s'enracine non seulement dans un optimisme proprement anthropologique, au sens où la clarté de la vérité se confond à bien des égards avec la clarté de la raison (c'est à la raison de l'homme, en tant que cette raison possède une origine divine et rattache l'homme à son Créateur, qu'apparaît la vérité dans toute sa clarté), mais dans un optimisme proprement linguistique – au point que l'on passe, avec une fluidité qui ne laisse

---

<sup>16</sup> Cf. dans une tout autre perspective, César DUMARSAIS, *Œuvres complètes*, Paris, Pougin, 1797, t. I, p. 32 et Françoise DOUAY, « "Mettre dans le jour d'apercevoir ce qui est" : tropologie et argumentation chez Dumarsais », dans Alain LEMPEREUR et Michel MEYER (dir.), *Figures et conflits rhétoriques*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1990, p. 83-101.

<sup>17</sup> Voir par exemple F. Véron avec sa *Règle générale de la Foi catholique* et François de Sales, qui enjoint de ne pas disputer avec les protestants, mais simplement de leur montrer la vérité nue. Voir aussi, par exemple, BOURDALOUE, *Sermon sur la Passion de Jésus-Christ*, dans *Œuvres complètes*, Versailles, J. A. Lebel, 1812, p. 208.

pas de surprendre, du « ce qui est vrai s'énonce clairement » au « ce qui s'énonce clairement est vrai ».

Ainsi conçu, le rôle de l'auteur s'avère des plus limités : il s'agit simplement « d'articuler l'évidence<sup>18</sup> », de faire « paraître [la vérité] dans une [...] grande évidence<sup>19</sup> », dit Bossuet. La vérité, littéralement, « saute aux yeux<sup>20</sup> » : elle est clarté se détachant clairement sur le fond des ténèbres de l'erreur et de l'ignorance<sup>21</sup>. Simplicité et crédibilité d'un propos minimal dont le locuteur s'efface devant ce qu'il expose, modération d'une position qui s'exprime elle-même, sans attaquer directement le discours adverse : le discours d'exposition semble, à bien des égards, à même de susciter la bienveillance des destinataires, tant le locuteur s'y fait discret, laissant la part belle à l'exposé censément objectif, non suspect de partialité ou de manipulation<sup>22</sup>.

De cette foi en la force irrésistible de la vérité – que la réalité mettra à mal, au point que le prélat abandonnera finalement la méthode de l'exposition – la correspondance qu'entretient Bossuet avec Leibniz témoigne éloquemment ; alors que l'auteur des *Nouveaux essais sur l'entendement humain* met en lumière les limites de la simple *exposition* en contexte polémique, Bossuet coupe court à la discussion concernant le Concile de Trente en ces termes : « il faut donner des bornes à ces disputes, quand les choses en sont venues à un certain point d'éclaircissement »<sup>23</sup>. Au contraire, pour le philosophe allemand, « il est des articles où les démonstrations ne peuvent gagner immédiatement les esprits. Rien ne remplacera donc, en ce cas, une sorte d'union préalable »<sup>24</sup>. Pour lui, certes, si une exposition simple et claire suffisait à garantir l'adhésion, Bossuet l'emporterait peut-être ; mais les

---

<sup>18</sup> Sophie HACHE, « Ouvrez donc les yeux, ô mortels : l'écriture de l'évidence dans les sermons de Bossuet », dans Guillaume PEUREUX (dir.), *Lectures de Bossuet*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 81. Sur le rôle majeur de ce principe d'évidence dans la pensée de Fénelon, très proche, à cet égard, de celle de Bossuet, et son lien avec un mode d'exposition théologique proche de la formalisation mathématique, voir François-Xavier CUCHE, *Une pensée sociale catholique : Fleury, La Bruyère et Fénelon*, Paris, Cerf, 1991, p. 142, n. 8.

<sup>19</sup> BOSSUET, *Remarques sur la réponse de M. l'archevêque de Cambrai à la Relation sur le quiétisme*, VI, dans *O.C.*, vol. XX, p. 214.

<sup>20</sup> BOSSUET, *Seconde instruction sur la version du Nouveau Testament imprimée à Trévoux, Dissertation sur Grotius*, dans *O.C.*, vol. III, p. 495.

<sup>21</sup> Sur la métaphore de la lumière, qui conjoint évidence, efficacité et beauté, voir Christine NOILLE, *op. cit.*, p. 517. Et sur l'association, chez Bossuet, de la vérité et de la lumière, voir Béatrice GUION, « L'illusion dans la spiritualité de Bossuet », dans Gérard FERREYROLLES (dir.), *Bossuet. Le Verbe et l'Histoire (1704-2004). Actes du colloque international de Paris et de Meaux pour le troisième centenaire de la mort de Bossuet*, Paris, Champion, 2006, p. 147.

<sup>22</sup> Ce n'est pas le moindre des paradoxes que la rhétorique d'exposition rapproche l'auteur de l'*Histoire des variations*, entre autres, de Calvin (voir Olivier MILLET, *Calvin et la dynamique de la parole. Étude de rhétorique réformée*, Paris, Champion, 1992, p. 544).

<sup>23</sup> BOSSUET, *Lettre à Leibniz* (15 août 1693), dans *Correspondance*, t. V, éd. Charles Urbain et Eugène Levesque, Paris, Gallimard, 1909-1925, p. 428.

<sup>24</sup> Jean BARUZI, *Leibniz et l'organisation religieuse de la terre*, Paris, F. Alcan, 1907, p. 326.

hommes ne se laissent pas si facilement convaincre. Leibniz pressent donc d'emblée les limites de la méthode d'exposition, mais Bossuet refuse jusqu'au bout d'en reconnaître l'insuffisance et réplique :

« Vous dites à M. Pellisson que s'il ne s'agissait que d'exposition, j'aurais tout gagné ; et j'ose vous dire, Monsieur, que ce n'est que de cela qu'il s'agit. »<sup>25</sup>

Les deux adversaires, qui ne partagent pas la même conception de la vérité et de son pouvoir sur les hommes, ne parviendront à aucun accord.

Ils s'opposeront également sur l'autorité à accorder aux faits, question directement liée à celle de l'autorité du vrai. De fait, la rhétorique d'exposition accorde une place essentielle à l'autorité des faits, dans la mesure où exposer une doctrine, c'est naturellement aussi exposer des faits : décisions magistérielles, pratiques de l'Église, etc. On le sait du reste, cette importance accordée à l'autorité des faits n'est pas le propre de Bossuet : elle se trouve en particulier au cœur de la réflexion contemporaine sur l'éloquence du barreau, et la position de Bossuet sur ce sujet n'est pas sans rapport avec celle d'un Domat prônant dans ses *Harangues* une « simplicité nue » fondée sur la certitude que les « faits » et les « raisons » suffisent à convaincre<sup>26</sup> – même si chez Bossuet, les « raisons » disparaissent pour ne laisser place qu'aux faits et à la doctrine. « La première chose qu'il faut faire est de bien établir le fait »<sup>27</sup> : le principe revendiqué par Bossuet n'a rien d'un truisme. Car le fait, pour lui, semble mener, de lui-même, au vrai, ce qui confère à l'histoire une dimension véritablement métaphysique – l'on connaît, du reste, le providentialisme de Bossuet, qui voit dans l'histoire tout autant que dans la théologie le lieu de l'auto-dévoilement d'une vérité aussi manifeste que souverainement efficace, autrement dit, une *auctoritas* essentielle : la première fonction du discours historique est donc pour lui de restituer fidèlement une suite de faits par elle-même signifiante, et par elle-même dotée de l'autorité du vrai. Dans cette perspective, l'apologie du style simple en histoire dépasse de très loin la pure proclamation esthétique : cette foi en la vérité du déroulement historique se double en effet d'une foi en la transparence des faits à la raison<sup>28</sup> qui fonde la primauté de l'ordre chronologique dans le discours de l'historien. Si la

---

<sup>25</sup> BOSSUET, *Lettre à Leibniz* (27 décembre 1692), dans *Correspondance*, op. cit., t. V, p. 290.

<sup>26</sup> Voir Alex BAIRD, « Les idées contradictoires de Jean Domat sur l'éloquence du barreau », dans *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 150, 1986, p. 61.

<sup>27</sup> BOSSUET, *La Tradition défendue sur la matière de la communion sous une espèce*, II, 47, dans *O.C.*, vol. XVI, p. 665.

<sup>28</sup> De même que, dans une autre perspective, la vérité théologique – et surnaturelle – était, selon Thomas, transparente à la raison (voir Michel VILLEY, *Questions de saint Thomas sur le droit et la politique, ou le bon usage des dialogues*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, p. 87).

suite des faits fait autorité, c'est qu'elle s'impose, d'elle-même, à la raison humaine, qui peut y reconnaître l'instrument du dévoilement de la vérité divine.

C'est ainsi que pour Bossuet, les choses parlent d'elles-mêmes, un peu comme dans le « récit » ou l'« histoire » de Benveniste<sup>29</sup>. L'expression apparaît régulièrement dans l'œuvre de Bossuet : dans l'*Exposition* comme ailleurs, « la chose parle d'elle-même »<sup>30</sup> – ou du moins est censée le faire. Cette conviction fondamentale est orchestrée de diverses manières, soit que l'orateur s'efface devant les faits qu'il rapporte, souvent qualifiés de « faits évidents », et mette ainsi en scène son inutilité et son impuissance, comme dans l'exorde du *Sermon pour la profession de La Vallière* :

« Je n'ai pas besoin de parler, et les choses parlent assez d'elles-mêmes »<sup>31</sup> ;

soit que le controversiste affirme qu'il se contentera d'exposer des faits, dans la Préface des *Variations*<sup>32</sup> comme à l'orée du livre II de la *Relation sur le quiétisme*<sup>33</sup>. C'est du reste dans ce même ouvrage, dirigé contre Fénelon et contre la mystique guyonnienne, que Bossuet n'hésite pas à congédier l'autorité suprême de Dieu en invoquant l'autorité immédiate et évidente des faits, en une prétérition frappante :

« Dieu le sait : mais sans appeler un si grand témoin, la chose parle. »<sup>34</sup>

Ainsi donc, la chose est censée parler d'elle-même, sans le secours ni des *auctoritates* ni même de l'auteur qui l'évoque. Certes, on s'en doute, la pratique argumentative réelle de Bossuet n'est pas, loin de là, conforme en tous points à ce postulat. Cependant, il ne s'agit pas ici de montrer les multiples manières dont peut se trouver détournée cette promotion du fait, Bossuet tendant comme bien d'autres à ne valider les « faits » qu'en fonction d'une grille de lecture préexistante et à traiter comme *fait* son *interprétation d'un fait*, afin que jamais l'autorité des faits ne puisse se trouver en porte-à-faux avec celle de la tradition<sup>35</sup>. Il s'agit

---

<sup>29</sup> Voir Émile BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1992, p. 235 et sq.

<sup>30</sup> BOSSUET, *Exposition de la doctrine catholique*, « Avertissement », dans *O.C.*, vol. XIII, p. 5 ; la même expression revient un peu plus loin (*ibid.*, p. 52).

<sup>31</sup> BOSSUET, *Sermon pour la profession de La Vallière* (1675), dans *O.O.*, t. VI, p. 34.

<sup>32</sup> Voir BOSSUET, *Histoire des variations*, « Préface », dans *O.C.*, vol. XIV, p. 14-15.

<sup>33</sup> Voir BOSSUET, *Relation sur le quiétisme*, II, 1, dans *O.C.*, vol. XX, p. 90.

<sup>34</sup> BOSSUET, *Relation sur le quiétisme*, *op. cit.*, VII, 20, p. 157.

<sup>35</sup> Alors qu'en bonne logique, comme le rappellera Chaïm Perelman, le fait se caractérise par sa validité pour l'auditoire universel, « l'auditeur le plus exigeant qui soit [...], celui qui, dans l'histoire de la philosophie, incarne la raison » (Chaïm PERELMAN, « Logique formelle et argumentation », dans *Logique, argumentation, conversation. Actes du colloque de Pragmatique, Fribourg, 1981*, Berne, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication », 1983, p. 174) donc par sa radicale indépendance par rapport à tout argument d'autorité. Voir

simplement ici de souligner que là encore, et même en dehors de la rhétorique d'exposition strictement dite, Bossuet tend à prôner un discours à la fois sans auteur, non embrayé (au sens énonciatif du terme), et suprêmement autoritaire.

Au-delà de la revendication topique d'un discours dépouillé des charmes trompeurs de l'éloquence, au-delà de l'aspiration à un *ethos* transparent qu'on peut trouver, entre autres, chez un François de Sales ou chez un Lamy, au-delà d'une tension toute chrétienne vers la négation de l'individu au profit de l'affirmation d'une vérité universelle, ce qui se joue ici relève plus largement d'un certain imaginaire linguistique, d'une certaine représentation de l'autorité du discours. Chez l'évêque de Meaux comme, du reste, chez l'évêque de Cambrai<sup>36</sup>, la rhétorique traditionnelle semble, en théorie du moins, superflue. Comme les Pères, traditionnellement désignés comme *expositores Scripturae*, celui que La Bruyère et quelques autres proclameront un peu prématurément « Père de l'Église » ne prétend que mettre au jour, *exposer* la Parole ou les signes venus de Dieu ; comme eux, il prétend ne rien ajouter par son discours ou par son autorité propre (qu'elle soit discursive ou extra-discursive), à une vérité possédant en elle-même le pouvoir de se manifester et d'emporter l'adhésion.

À l'image de nombreux controversistes de son temps, Bossuet paraît donc associer le choix de la « voie de douceur » envers les protestants et celui d'un discours d'*exposition*, faisant fi de l'autorité des *auctoritates* comme de l'autorité d'auteur pour ne mettre en avant que l'autorité de la vérité nue et de l'enchaînement brut des faits. Fondée sur un optimisme ontologique et linguistique issu d'un triple héritage platonicien, patristique et cartésien, une telle rhétorique entend ainsi renoncer à l'âpreté des échanges polémiques antérieurs, aux arguties théologiques et aux arguments *ad personam*, pour se contenter d'une présentation simple et claire, le vrai devant s'imposer infailliblement de lui-même. Discours se donnant pour suprêmement autoritaire, le discours d'exposition figure alors l'idéal anti-rhétorique (ou infra-rhétorique) d'un discours sans *auctoritates* et sans auteur, révoquant les citations des théologiens comme le *je* du *cogito*. En faisant disparaître l'auteur et les auteurs, cette ascèse rhétorique, véritable kénose discursive, prétend en adoucir l'autorité, puisqu'elle entend substituer à l'intimidation et aux *auctoritates* s'imposant à l'adversaire de l'extérieur la

---

aussi Chaïm PERELMAN et Luce OLBRECHTS-TYTECA, *Traité de l'argumentation*, Paris, Presses Universitaires de France, 1958, p. 420.

<sup>36</sup> Voir notamment la description que donne Fénelon du discours historique idéal dans sa *Lettre à l'Académie*, IV, dans *Œuvres*, t. II, p. 1152 et p. 1161).

séduction infailliblement exercée par la vérité dans l'intimité de sa conscience et l'universalité de la raison.

Or l'exemple de Bossuet paraît manifester, non seulement l'inefficacité d'une telle démarche – que Bossuet finit par abandonner pour revenir à une argumentation plus traditionnelle –, mais surtout son ambivalence profonde<sup>37</sup>. Comment comprendre en effet, que ce même Bossuet, partisan de « la voie de douceur » que veut être la méthode d'exposition, célèbre avec tant d'enthousiasme la Révocation de l'Édit de Nantes, paradigme de la « voie de rigueur » ? On aurait tort de ne voir là qu'un paradoxe ponctuel : c'est structurellement, au contraire, que l'imaginaire linguistique sous-tendant la rhétorique d'exposition rend littéralement impensable toute résistance à la vérité. Car si le vrai est manifeste, aimable et même irrésistible, ceux qui s'obstinent à le rejeter témoignent, soit d'une mauvaise foi inexcusable, refus délibéré de se *rendre à l'évidence*, soit d'un asservissement à leurs pasteurs, qui les aveuglent et auxquels il faudra, pour leur bien, les soustraire, au besoin par la force. Dans cette perspective, la rétorsion risque alors d'être présentée comme pleinement légitime, la contrainte exercée par l'État ne faisant que se substituer à la violence intellectuelle et spirituelle exercée sur le peuple réformé par des pasteurs sans scrupules<sup>38</sup>.

On le voit : si l'autorité intrinsèque et an-auctoriale attribuée à la vérité et aux « faits positifs » peut fonder une controverse pacifiée, espérant substituer l'illumination radieuse et rationnelle au fer et au sang, elle peut aussi justifier une absolue intransigeance. Le soutien inconditionnel apporté par Bossuet à la Révocation de l'Édit de Nantes ne s'opposera donc qu'en apparence à son rêve irénique d'une controverse sans auteur et sans *auctoritates*. Attribuer l'autorité à la vérité même, et non à ses interprètes humains : un tel postulat, récurrent dans la culture occidentale, aurait pu paraître éloigner toute menace d'autoritarisme, et n'imposer à chacun que l'autorité qu'il aurait lui-même reconnue en conscience et en raison. Il n'en était rien ; vouée à l'échec, l'autorité sans auteur(s) menait peut-être inévitablement à ce qui est, au fond, la négation même de l'autorité : l'usage de la force.

---

<sup>37</sup> Voir Jean-Louis QUANTIN, « Bossuet et les protestants », dans *Bossuet*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008, p. 93.

<sup>38</sup> Voir Jean-Louis QUANTIN, « Bossuet controversiste de la communion sous une seule espèce », dans Anne-Élisabeth SPICA (dir.), *Bossuet à Metz (1652-1659). Les années de formation et leurs prolongements, Actes du colloque international de Metz (2&-22 mai 2004)*, Bern e.a., Peter Lang, « Recherches en littérature et spiritualité », 2005, p. 185.